

Formulaire de demande de majoration de barème

A retourner impérativement **pour le LUNDI 11 MAI 2026** délai de rigueur par mail à l'adresse :

dp51-mvt1D@ac-reims.fr

Tout document non retourné dans les délais ou incomplet ne sera pas pris en compte et ne donnera pas lieu à l'attribution des points de bonification.

Nom d'usage :

Prénom :

Nom de famille :

Date de naissance :

Cocher la case	Majoration	Conditions	
<input type="checkbox"/>	Rapprochement de conjoint	La situation familiale doit être établie au 1 ^{er} septembre 2025 : Mariage ou PACS. L'enseignant doit être séparé d'au moins 70 km du lieu de travail du conjoint l'année scolaire du mouvement. (site Mappy – itinéraire le plus court).	Pièces justificatives à fournir Cf vadémécum
<input type="checkbox"/>	Autorité parentale conjointe	La situation familiale doit être établie au 1 ^{er} septembre 2025. L'enseignant doit être séparé d'au moins 70 km du lieu de résidence de l'autre parent l'année scolaire du mouvement. (site Mappy – itinéraire le plus court).	Pièces justificatives à fournir Cf vadémécum
<input type="checkbox"/>	Agents, nommés cette année à titre provisoire , exerçant dans un territoire ou une zone rencontrant des difficultés particulières de recrutement	Etre affecté à titre provisoire sur un poste dans une zone à difficultés particulières de recrutement <u>Zones rencontrant des difficultés particulières de recrutement</u> : Circonscriptions de Sézanne et Vitry le François et secteur du collège de Sainte-Menehould	A compléter Seuls les renseignements indiqués seront vérifiés et pris en compte pour la bonification <input type="checkbox"/> 1 ^{ère} année : 2025/2026 <input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année : <input type="checkbox"/> 3 ^{ème} année :

<input type="checkbox"/>	Agents, nommés cette année à titre provisoire en ASH	<p>Etre affecté à titre provisoire sur un poste relevant de l'ASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Complément de service - Remplacement à l'année sur un poste ASH - Affectation à titre provisoire sur un poste entier 	<p>A compléter Seuls les renseignements indiqués seront vérifiés et pris en compte pour la bonification</p> <p><input type="checkbox"/> 1^{ère} année : 2025/2026</p> <p><input type="checkbox"/> 2^{ème} année :</p> <p><input type="checkbox"/> 3^{ème} année :</p>
--------------------------	---	--	--

PARTIE RESERVEE UNIQUEMENT AUX ENSEIGNANTS ENTRANTS PAR MUTATION DANS LE DEPARTEMENT DE LA MARNE AU 1^{er} SEPTEMBRE 2026

Cocher la case	Majoration	Conditions	Pièces justificatives à fournir
<input type="checkbox"/>	Ancienneté REP / REP+	Etre affecté à titre définitif sur un poste "REP" ou "REP+" au 31/08/2026	Arrêté de nomination pour l'année scolaire en cours et arrêtés de nomination à titre définitif pour les affectations en REP ou REP+ les années antérieures
<input type="checkbox"/>	Ancienneté ASH	Etre affecté à titre provisoire sur un poste ASH au 31/08/2026	Arrêté de nomination pour l'année scolaire en cours et arrêtés de nomination à titre provisoire pour les affectations en ASH les années antérieures

Date et signature